

**CITATION À COMPARAÎTRE DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES DU TRIBUNAL DE
GRANDE INSTANCE DE _____**

L'AN DEUX MILLE QUINZE ET LE

À LA REQUÊTE DE :

Madame _____, née _____ à _____, de nationalité _____,
exerçant la profession _____, demeurant _____

J'ai, huissier de justice, soussigné :

DONNE CITATION À

Monsieur _____, né le _____ à _____, de nationalité _____, exerçant la
profession de _____, demeurant _____

Où étant et parlant à

D'AVOIR À COMPARAÎTRE LE :

_____ à __ h__

Par-devant le juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance de _____, situé à l'adresse
suivante : _____, __ème chambre cabinet ____

OBJET DE LA DEMANDE

Madame _____ a saisi le juge aux affaires familiales en date du _____.

Madame _____ sollicite la fixation de l'exercice de l'autorité parentale en commun, de la résidence
principale à son domicile, d'un droit de visite médiatisé au profit du père un samedi sur deux et d'une
contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant d'un montant de _____

Le greffe du tribunal de grande instance a procédé à la convocation des parties à l'audience du juge
aux affaires familiales du _____

Cette convocation n'ayant pas été signée, il vous est signifié, par la présente citation, d'avoir à
comparaître à l'audience du juge aux affaires familiales précisée ci-dessus.

Vous êtes informé qu'à défaut de vous présenter ou de vous faire assister au lieu, date et heures ci-dessus indiqués, vous vous exposez à ce qu'une décision soit rendue en votre absence, sur les seuls éléments produits par le requérant.

Pièces jointes :

1 : Requête du _____

2 : Convocation à l'audience du _____ et ordonnance autorisant à faire citer par voie d'huissier.

SOUS TOUTES RÉSERVES